CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39192** **VALABLE JUSQU'AU** **12/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2003

Raison sociale : VICENTINI RESTAURATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/01/2021

Capital : 7 500

LIEU-DIT CASTELLAN
47310 LAPLUME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 2003b209

Siret : 449 666 239 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7152024

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 450977

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 450977

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 53 47 39 05 **Fax :**
Portable : 06 78 46 47 60

Responsabilité légale :
VICENTINI LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.vicentini-restauration.fr

E-mail : contact@vicentini-restauration.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 926 178 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine	14	03/04/2025
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine	14	03/04/2025
2194	Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques	14	13/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 09:25

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025